

Nouan-Rando – AG 2018 du 25 janvier 2019

Rapport financier

Compte de résultats		
6010 Achats d'études et de prestations de service	26,00 €	-26,00 €
6020 Achats non stockés de matières et fournitures	252,95 €	-252,95 €
6040 Fournitures d'entretien et de petit équipement	166,34 €	-166,34 €
6060 Autres fournitures (aliments...)	107,87 €	-107,87 €
6140 Assurances	50,00 €	-50,00 €
6230 Déplacements, missions et réceptions (dont AG	678,40 €	-678,40 €
6240 Frais postaux et de télécommunications	5,00 €	-5,00 €
6510 Affiliation, licences et frais d'engagement	2 319,00 €	-2 319,00 €
7020 Prestations de service	997,00 €	997,00 €
7426 Subvention commune de Nouan Le Fuzelier	1 000,00 €	1 000,00 €
7471 Subvention structures fédérales	366,00 €	366,00 €
7510 Cotisations et licences (adhérents)	619,00 €	619,00 €
7530 Autres (dons)	545,60 €	545,60 €
7610 Prod. Except. Sur opérations de gestion	0,44 €	0,44 €
Total des dépenses	3 605,56 €	
	Total des recettes	3 528,04 €
	Résultat	-77,52 €
		Déficit!

Malgré le vol de la remorque et les frais engagés pour la reconstruction de la nouvelle, nous n'avons qu'un petit déficit de 77.52 euro.

Bilan par activité

	Débit	Crédit	Solde
8000 - Report à nouveau	5 802,87 €	10 436,84 €	4 633,97 €
8002 - Subvention municipale		1 000,00 €	1 000,00 €
8003 - Adhésion à Nouan Rando		98,00 €	98,00 €
8010 - Gestion commune (sauf adhésions)	338,32 €	250,44 €	-87,88 €
8012 - Frais d'organisation de l'AG	31,78 €		-31,78 €
8201 - Affiliation, assurances et licences	599,00 €	521,00 €	-78,00 €
8202 - Petits frais de gestion	2,00 €		-2,00 €
8203 - fête du vélo	0,00 €	100,00 €	100,00 €
8204 - Abonnement Cyclotourisme (revue ffct)	24,00 €	0,00 €	-24,00 €
8205 - Courir pour Curie	27,00 €		-27,00 €
8206 - Frais de déplacement pour représentation	195,20 €		-195,20 €
8209 - Entretien et réparations	56,50 €		-56,50 €
8210 - Opération Nature Propre	25,00 €		-25,00 €
8211 - Festival des étangs de Sologne	6,40 €		-6,40 €
8212 - Remorque porte-vélos (construction)	291,71 €		-291,71 €
8301 - Goûters pour l'école de cyclotourisme	45,20 €		-45,20 €
8302 - subv. Éc. Cyclo.		240,00 €	240,00 €
8303 - Critériums	150,60 €	25,00 €	-125,60 €
8304 - Education routière à vélo	36,80 €		-36,80 €
8305 - Déplacements école cyclotourisme (déc.AG2008)	177,60 €	102,00 €	-75,60 €
8306 - Rencontres de jeunes (dép. ou rég.)	119,45 €	26,00 €	-93,45 €
8307 - SNEJ	1 650,80 €	825,00 €	-825,80 €
8308 - Concentration des Jeunes	78,20 €	45,00 €	-33,20 €
8840 - Valorisation du bénévolat		545,60 €	545,60 €
8990 - Virement entre comptes financiers	590,00 €	590,00 €	0,00 €
	10 248,43 €	14 804,88 €	4 556,45 €

La comptabilité analytique permet de suivre les mouvements d'argent par activités et révèlent d'autant le respect à la fois du budget voté lors de l'AG précédente et les engagements pris auprès de tous ceux qui nous aident.

A noter que pour 2018, le réel est très proche de ce que nous avons voté lors de l'AG précédente. Nous nous étions basé sur un budget de 2960 € (chiffre d'affaires : 3606 dans lequel nous ne pouvons pas prendre les abandons de frais de déplacement de 546 €).

- Compte 8002 : la subvention municipale de fonctionnement s'élève à 800 €. Suite au vol de la remorque, la municipalité nous a alloué 200 € exceptionnellement pour nous aider à nous ré-équiper.
- Compte 8003 : l'adhésion est, depuis la création de l'association, à 2 € pour les mineurs et 8 € pour les adultes. Après 12 ans d'existence, passer respectivement à 10 € et 3 € pour la fin 2019 pourrait permettre un tout petit peu d'améliorer les perspectives au vu des baisses drastiques de toutes les aides traditionnelles, conjoncture économique oblige.
- Compte 8201 : les débits comprennent aussi l'affiliation à la fédération et les cotisations d'assurances (accueil des nouveaux, couverture des manifestations...)
- Compte 8203 : subvention fédérale liée à la participation à la Fête du vélo.
- Compte 8206 : ces frais de déplacements sont compensés par un don du même montant.
- Compte 8212 : la nouvelle remorque est maintenant fonctionnelle. Il reste toutefois à repeindre tous les supports (antirouille) : ce que nous ferons probablement cette année.
- Compte 8305 : les recettes sont constituées par le montant forfaitaire de 6 € appliqué à tous les jeunes licenciés. En contrepartie, il ne leur ait jamais demandé de participation financière pour les déplacements. Le total des frais des déplacements, toutes activités confondues, s'élèvent à 614.40 € (compte 6230). Sans changement depuis la création de l'association et comme pour le montant de l'adhésion, nous pourrions passer cette part à 7 €.
- Compte 8307 : la SNEJ est l'évènement le plus couteux auquel nous faisons participer les jeunes. L'association en finance 50 % comme pour toutes les manifestations jeunes (décision prise en AG du club). C'est la principale utilisation de la subvention communale. Cette aide a été complétée, cette année, par des aides fédérales.
- Compte 8840 : Ce compte est constitué par des dons par abandon des frais de déplacements (déduits des impôts en compensation).
- Le « chiffre d'affaire » de l'association s'élève à 3606 €. Les activités des jeunes constitue 72 % de ce montant, conformément aux engagements des AG précédentes.